



Compte rendu du Conseil Municipal du 08 JUIN 2021

OUVERTURE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Présents 17 : Jean-François RODIER, André ARNAL, Caroline MALHERBES, Michel LACROIX, Françoise FOUSSAT, Cyrille SCIORETO, Joëlle BASTIEN, Nathalie CLUSE, Yvette COLOMB, Anne DELHOSTAL, Céline PRADEL, Jacques ROFFY, , Willy VIOLLE, Jean-Luc ANDRE, Cécile GANE, , Danielle LINARD, Céline ROUX.

Excusés 2 : Pierrick GRAFFOULLIERE, Hervé ROUX

Procurations 0 :

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30.

Monsieur le Maire propose Madame Caroline MALHERBES comme secrétaire de séance.

Approbation du PV du 14/04/2021

Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

Convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain

26 villes sont lauréates.

Au sein de la CABA, la commune « Jussac » est lauréate, en candidature groupée avec les communes de Naucelles, Sansac de Marmiesse, Saint Paul des Landes, Saint Simon, Vézac et Ytrac.

- Recrutement d'une personne chargé de mission
- Outils et expertises sectoriel
- Accès réseaux étendue niveau national

Prochaines étapes :

- Recrutement chef de projet (salaire pris en charge par l'état et par la CABA)
- Signature convention état et intercommunalité

Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

Redéploiement du Fonds Cantal Solidaire 2021 - Traverse de Jussac

Lors de sa séance du 07 mars 2019 le Conseil Municipal avait inscrit dans le cadre de l'appel à projet "Fonds Cantal Solidaire 2019-2021" (Conseil Départemental) le réaménagement des abords de la salle polyvalente et du gymnase avec, notamment, la création d'un parvis et de places de stationnement supplémentaires.

Le Conseil Départemental avait attribué une subvention au titre de 2021 de 19 000€ ht (montant des dépenses éligibles 100 000€ HT).

Travaux non réalisés.

Le conseil départemental propose de redéployer les fonds obtenus sur le dossier de la traverse.

Le montant des nouveaux travaux = 98 065 € HT soit :

Assainissement EP	70 150.00 € HT
Signalisation - Marquage - divers	27 915.00 € HT

Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

Adhésion au groupement de commande pour l'achat d'électricité et de services en matière d'efficacité énergétique
Adhésion au groupement de commandes porté par les Syndicats Départementaux d'Énergies (dont celui du Cantal)
pour :

- * l'acheminement et la fourniture d'électricité et de gaz naturel ;
- * la fourniture de services d'efficacité énergétique qui y seront associés.

Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

Groupement de commande pour l'acquisition, l'entretien et la fourniture des bouches et poteaux incendies
La commune est responsable du bon fonctionnement des équipements relatif à la DECI (Défense externe contre l'incendie).

Adhésion de la Commune de Jussac à la démarche d'achat dans le cadre d'un groupement de commandes pour la fourniture, le contrôle et l'entretien des poteaux incendie.

La ville d'Aurillac assurera les fonctions de coordonnateur.

Ce groupement est constitué sans limitation de durée.

Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

Travaux Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal (SDEC)

- Aménagement Basse Tension Chemin de Mondésir

Montant total HT de l'opération s'élève à : 7560.00 €.

Acceptation par la commune d'un versement d'un fonds de concours égal à 60 % du montant HT de l'opération

- PVR Chemin de Mondésir

Montant total HT de l'opération s'élève à : 16 800.00 €.

Acceptation par la commune d'un versement d'un fonds de concours égal à 30 % du montant HT de l'opération

- Éclairage Public Chemin de Mondésir

Montant total HT de l'opération s'élève à : 10 880.00 €.

Acceptation par la commune d'un versement d'un fonds de concours égal à 50 % du montant HT de l'opération

- Enfouissement du réseau téléphonique Chemin de Mondésir

Montant total HT de l'opération s'élève à : 5 400.00 €.

Acceptation par la commune d'un versement d'un fonds de concours égal à 50 % du montant HT de l'opération

Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

Approbation du cahier de prescriptions de sécurité du camping du Moulin

La réglementation impose des prescriptions visant à garantir la sécurité des occupants de terrains de camping.

La commune de Jussac approuve le nouveau cahier des prescriptions.

Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

Subventions aux associations 2021

Mr Willy Violle fait la lecture des montants proposés aux différentes associations. (31350€ accordé).

Les associations qui n'ont pas envoyé de demande n'auront pas de subventions

Les responsables d'associations : MR ARNAL (Pétanque Jussacoise), MME PRADEL (APE), MR LACROIX (CAJ), MR ANDRE (ACCA La Diane Jussacoise), MME DELHOSTAL (Comité des fêtes), MME MALHERBES (Familles Rurales) n'ont pris part ni au débat ni au vote.

Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

Financement du transport des sorties scolaires pour la piscine à compter du 01/01/2021

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale. Il s'agit d'un enseignement obligatoire. La commune doit participer.

Le bus de la commune étant trop petit « 9 places », recours à une entreprise privée de transport avec prise en charge par la commune à compter de 2021 de la totalité des dépenses pour les trajets École de Jussac – Centre Aquatique de la CABA.

Toutefois, en vertu d'une bonne gestion des deniers publics, inscription au budget "transport scolaire" d'une enveloppe de 2 500€, que l'école de Jussac ne devra pas dépasser.

Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

Spectacle Éclat 2021

Spectacle choisi par la Commission Animation : Compagnie Bancale, le membre fantôme qui sera organisé le 17 août 2021 à 19h (durée 45 min). Frais : 1400 € TTC + frais hébergement et de repas seront payés par la commune

Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

Demande de subvention au titre des amendes de police - RD 922

Les communes peuvent bénéficier d'un soutien du Conseil Départemental du Cantal au titre des amendes de police. Il s'agit pour ce dernier de ventiler les produits récoltés au titre des amendes de police perçues sur le territoire des dites communes. Les fonds sont affectés en priorité aux opérations visant à la mise en sécurité des voies et de leurs usagers.

Inscription de divers travaux visant à sécuriser le territoire de la commune de Jussac :

Signalisation verticale	2 300.00 € ht
Fourniture et pose de barrières de ville	6 750.00 € ht
Fourniture et pose de potelets acier	2 700.00 € ht
Panneau lumineux	20 309.00 € ht
Bandes podotactiles	3 520.00 € ht
Montant des travaux estimé	35 579.00€ HT

Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

Demande de subvention auprès de la Région : Traverse de Jussac (RD 922)

Coût prévisionnel des travaux pour la commune s'élève à **435 433.00€ HT**

Sachant que :

- DETR 2021 demandée 40% mais accordée 25%
- DSIL 2021 (dotation de soutien à l'investissement local) 2021 = demandée 25 % mais accordée 0%
- Fonds Cantal Solidaire 2021 REDEPLOYE vers la traverse soit + 18000€

Alors : Demande de subvention auprès de la Région AURA au titre du Contrat Ambition Région 2ème génération pour un montant de 194 643€.

Plan de financement mis à jour :

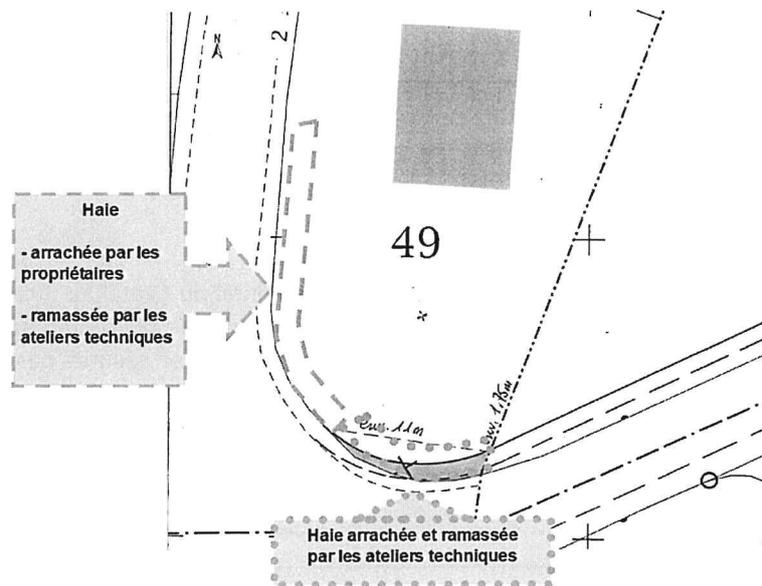
ETAT : DETR 2021 soit 24.28%	105 702.00€
REGION : Contrat Ambition Région 2ème génération soit 44.70%	194 643.00€
DEPARTEMENT : Fonds Cantal Solidaire 2020 soit 6.89%	30 000.00€
DEPARTEMENT : Fonds Cantal Solidaire 2021 soit 4.13%	18 000.00€
Autofinancement communal soit 10%	43544.00€
Emprunt soit 10%	43544.00€
TOTAL	435 433.00€

Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

Acquisition de terrain pour la viabilisation – futur lotissement Empeyroux
Acquisition pour la viabilisation des terrains afin de créer une place de retournement à l'entrée du lotissement. Terrain donné par le propriétaire pour un euro symbolique.
Taxe sectorielle **à ré-évaluer** (fixée en 2019 à 3.75%).
Document d'arpentage géomètre et notaire à la charge du propriétaire.

Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

Acquisition bande de terrain - embranchement route de Mondésir / rue des Acacias
Acquisition environ 12 m² de terrain au prix de 14.20€ le m² et ce pour assurer la continuité du trottoir.



Frais de géomètre, de notaire, de remise en état de la clôture et de ramassage des végétaux seront à la charge de la Commune. Prévus au budget.

Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

Décisions modificatives n°1 - budgets 2021 Commune et Transport Scolaire
Pour assurer la prise en charge des frais de transport pour les sorties piscines à compter de 2021 virement du budget Commune au Budget Transport Scolaire pour un montant de 2500€.

Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

Aménagement de la RD 922 en traverse du bourg de Jussac -Travaux de la compétence du Département
L'estimation prévisionnelle des travaux s'élève à 612 850,00 € HT soit 735 420,00 € TTC.
La partie incombant au Conseil Départemental du Cantal sera de 201 000,00 € HT.
La délégation de la maîtrise d'ouvrage (afin de faciliter l'exécution des travaux) sera confiée au Conseil Départemental.

Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

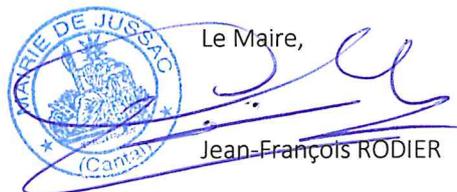
Décisions du Maire et Informations diverses

- Travaux de Salemagne réalisés, reste la voirie par le conseil départemental en attente d'installation de la fibre. Devis EATP pour 5292.25 € ht pour effectuer une partie du revêtement du village de Salemagne (reprise patte d'oie, reprise le long d'un mur, ...)
- Fibre : Orange implantera 7 poteaux sur le secteur Renhac.
- Convention avec la commune de Marmanhac pour mutualiser des heures de travail matériel/personnel :
 - o Jussac ira tondre à Marmanhac
 - o Marmanhac viendra passer l'épareuse sur la commune de Jussac.
- Convention d'abatage et découpe de l'arbre au bout de la rue de la Jordanne/chemin des Rivières. La commune prendra en charge le dessouchage de l'arbre.
- Abatage de 2 arbres (dans l'enclos à côté de la pharmacie) effectué par la section travaux forestier et élagage du lycée agricole.
- Plan relance (REGION AURA) pour refaire le sol du couloir de la maternelle accordé ! devis de 7982 euros dont 50% pris en charge par la Région.
- Traverse : compte rendu du comptage des véhicules et de la vitesse du 17 au 30 mars 2021 : lecture des résultats faites.
- 12 et 13 juin tournoi GVA.
- 19 et 20 Juin Fête du pain à Breisse par le comité des fêtes de Jussac.
- Élections Régionales et Départementales les 20 et 27 juin 2021 : se dérouleront à la salle polyvalente pour des raisons sanitaires. 2 bureaux de votes.
- Rencontre M. Faure Bruno dimanche à 9h45 à la mairie de Jussac.

Fin de séance à 22h30.

La secrétaire,

Caroline MALHERBES


Le Maire,
Jean-François RODIER

